

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CCAS DE NICE

Correspondant : Mme La Présidente du CCAS, 4 place pierre Gautier, 06364 Nice cedex 4, tél. : 04 93 13 51 00, courriel : dao@nicecotedazur.org, adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.e-marches06.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Fourniture et livraison de matelas 20C0005

Type de marché de fournitures : Achat

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 39143112

Lieu d'exécution et de livraison : VILLE DE NICE

Code NUTS : FRL03

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre : 48 mois

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
 - Marché à procédure adaptée - article R.2123-1 du Code de la commande publique
- La consultation a pour objet : Il s'agit d'un marché de Fourniture et livraison de matelas destiné à équiper les différents établissements gérés par le CCAS de Nice.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Accord-cadre à bons de commande Mini : 4 000,00 euro(s) Maxi : 22 000,00 euro(s) En valeur en euro(s) H.T.

Durée (hors reconduction) : 12 mois

Nombre de reconductions éventuelles : 3

Début du marché : À la notification du contrat.

Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

- Descriptions concernant les achats complémentaires : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Prix Révisable

Avance : pas d'avance

Modalités de règlement des prestations : selon les règles de la comptabilité publique et par mandat administratif.

Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture.

Comptable assignataire : MR l'administrateur des finances publique

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Lettre de candidature (DC1 mis à jour au 01/04/2019) ou équivalent Elle devra être complétée et datée
- Déclaration du candidat individuel (DC2 mis à jour au 01/04/2019) ou équivalent : Elle devra être complétée

DUME /e DUME

Le DC1 ET le DC2 peuvent être remplacés par le DUME (document unique de marché européen) prévu par le règlement 2016/7 de la commission européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation

Le DUME devra être dûment complété

Déclaration de sous-traitance (DC4 mis à jour au 01/04/2019) ou équivalent Uniquement pour les prestations de services et/ou de travaux au présent marché.

Elle devra être complétée, datée et pourra être d'ores et déjà signée..

- Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire est disponible.
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant la date et le destinataire public ou privé Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 03 juillet 2020 à 14 h 00

Délai minimum de validité des offres : 8 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 20C0005

Renseignements complémentaires : A/ une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offres, à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la (les) meilleures(s) en application du (des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commande sur la base des offres initiales sans négociations.

B/ conditions de remise des plis : cf art 7 du règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 juin 2020

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <http://www.e-marche06.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : adresse internet : <http://www.e-marche06.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : adresse internet : <http://www.e-marche06.fr>

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière
- Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Gratuit

Date limite d'obtention : 03 juillet 2020 à 14 h 00

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des fleurs CS 61039, 06050 Nice cedex 1, tél. : 04 89 97 86 00, courriel : Grefte.ta-nice@juradm.fr, adresse internet : <http://Nice.tribunal-administratif.fr>

Détails d'introduction des recours : 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat

2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée

3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr